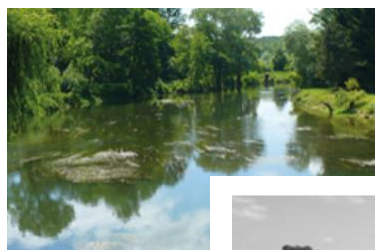


PLUi

Communauté de Communes des Quatre Vallées



Restitution des interventions des PPA et des
administrés lors de la Réunion Publique

08 octobre 2018

SOMMAIRE

- 1 / Restitution des interventions des Personnes Publiques Associées
- 2 / Restitution des interventions des administrés en réunion publique

P L U i

Restitution des interventions des PPA

Enjeux du paysage naturel

- ❖ Prendre en compte les entités et milieux naturels autres que la Vallée du Loing, tels que les étangs et les autres milieux du territoire.
- ✓ Aucune hiérarchisation des milieux ne sera faite, l'ensemble des milieux du territoire identifiés comme sensible sera pris en compte.
- ❖ Prendre en compte les problèmes d'écoulement des étangs en eau close notamment sur Fontenay. Intégrer l'atlas des zones inondables du SIVLO (sortie prévue pour fin 2018)

Enjeux économiques

❖ Comment relancer l'artisanat ?

- ✓ Le PLUi ne pourra pas résoudre l'ensemble des problématiques du territoire, cependant il peut être un levier pour la mise en place de politique en faveur de l'insertion des jeunes ou pour la réflexion de création de formations professionnalisantes, afin d'inverser l'inadéquation entre les formations et les emplois de la CC4V.
- ✓ Piste de réflexion dans le cadre d'un groupe de travail lié à la compétence économique de la CC4V (développement économique).

Enjeux démographique

- ❖ De nombreux logements sur Corbeilles ont été détruits
- ✓ Le PLUi devra s'attacher à réfléchir à la reconstruction de la ville sur la ville.
- ✓ Y-a-t-il lieu de compenser cette diminution du nombre de logements ? Si oui quelle manière ? Sous quelle forme ?

Enjeux en matière de mobilité et de services

- ❖ Proposition d'ajouter une analyse sur les commerces de la CC4V au PLUi ?
- ✓ Quels types de données attendus ?
- ✓ Prestation complémentaires au PLUi ?

Enjeux en matière de foncier

- ❖ La zone de l'Eco Parc de Ferrières-en-Gâtinais a-t-elle été comptabilisée dans les premiers calculs de la SAFER sur le potentiel densifiable ?
- ✓ Il n'a pas été comptabilisé la zone de l'Eco Parc dans les calculs de consommation passée faits par la SAFER. Elle sera donc prise en compte comme potentiel en extension.

Restitution des interventions des administrés en Réunion Publique

P L U i

Question sur le coût de l'élaboration du PLUi

- ❖ Les 4 communes qui ont déjà réalisé leur PLUi, vont-elles payer la même part budgétaire ?
- ✓ Il faut avoir à l'esprit que le PLUi qui en cours d'élaboration est celui de la CC4V, l'esprit communautaire. De plus, les PLUi ou PLU récents ne sont pas figés et actés, ils sont amenés à évoluer. Il n'est pas prévu de dégrèvement pour les communes disposant d'ores et déjà un PLU.

Procédure d'élaboration du PLUi

- ❖ Il a été demandé l'adhésion de l'Association Foncière de Remembrement de Corbeilles aux groupes de travail du PLUi.
- ✓ La liste des PPA fixée dès le début d'élaboration du PLUi est conforme au code de l'urbanisme.
Les AFR ne sont pas considérées comme des associations au titre de l'environnement mais dans le cadre de la concertation, des associations autres que celles obligatoires peuvent être associées. Dans ce cadre les AFR ou l'association contre l'éolien peuvent en faire partie. La décision doit être prise entre élus.

Enjeux du paysage naturel

❖ Nombreuses interventions sur l'éolien

- ✓ La compétence n'est ni communale ni intercommunale. La politique sur les énergies renouvelables n'a pas encore été fixée et réfléchié entre les élus de la CC4V. La décision est préfectorale et le PLUi ne peut s'opposer à la loi de transition énergétique. Un groupe de travail a été créé depuis peu au sein de la CC4V afin de s'approprier cette thématique très particulière.

Enjeux du paysage naturel

- ❖ Est-il prévu une mise en valeur du Marais de Mignerette ? Il doit être pris en compte l'impact des éoliennes sur les oiseaux du marais. De plus, le projet de musée de Sceaux risque d'être bloqué au vu de la proximité avec les éoliennes. Enfin, la voie romaine va être détruite pour le passage des lignes électriques.
- ✓ Il n'est pas prévu d'aménagement spécifique sur le marais pour le tourisme. De plus, il est réexpliqué que le projet d'éoliennes n'est pas du ressort des communes.
- ✓ Cependant les élus souhaitent créer une charte paysagère permettant d'avoir un poids sur les projets éoliens.

Enjeux sur la ressource en eau

❖ Certains forages sont pollués, des études ont-elles été menées sur les causes de ces pollutions ?

✓ Des études sont régulièrement réalisées, notamment par l'ARS.

L'eau n'est pas une compétence communautaire. Ce dossier fait l'objet d'une étude de diagnostic sur toutes les communes de la CC4V pour voir quel est l'état des réseaux, et quelles sont les problèmes d'approvisionnement en eau potable.

Dans le rapport de présentation il sera fait état des rapports des gestionnaires et une réponse plus précise pourra être apportée.

Pour le cas de Treilles, des travaux de raccordement vers Gondreville sont en cours.

Enjeux agricoles

- ❖ Concernant les cultures irriguées, est-il prévu la création de bassins pour les structures de recueil des eaux pluviales ?
- ✓ Tout d'abord l'objectif de ce premier volet du PLUi est d'établir un diagnostic, puis il permettra d'établir un projet politique, puis des projets précis, pour le moment aucun projet n'a été défini. Déterminer si les bassins prévus pour l'agriculture doivent ou non être supportés financièrement par les collectivités reste un débat ouvert.

Question sur le zonage

- ❖ **Comment le choix des zones constructibles ou inconstructibles, sera-t-il effectué ?**
- ✓ **Le zonage n'était pas le sujet de cette réunion publique. Il sera étudié dans un souci communautaire, tout en respectant la législation.**

Question sur le zonage

- ❖ Le PLUi de Griselles est très récent, sera-t-il remis à plat ou permettra-t-il de servir de modèle pour les 19 communes ?
- ✓ Le PLUi de Griselles ne peut servir de « modèle » puisqu'il ne respecte pas la dernière législation à savoir la loi ALUR de mars 2014. Ainsi le PLUi de Griselles sera intégré dans un projet plus communautaire et cohérent entre toutes les communes de la CC4V.

Enjeux démographiques

- ❖ Les données de l'INSEE datent de 2015, elles sont trop anciennes ?
- ✓ Les données de l'INSEE sont les seules données disponibles qui peuvent être prises en compte pour un territoire comme celui de la CC4V. Celles de 2015 sont les dernières à jour. Cependant elles sont souvent complétées par d'autres données plus récentes telles que FILOCOM, le données de l'Union Social pour l'Habitat, etc.

Enjeux démographiques

- ❖ Les nouvelles formes d'habiter devront être prises en compte, notamment la colocation pour les jeunes et les personnes âgées.
- ✓ Le parcours résidentiel sera étudié, une réflexion pourra être faite sur ce point.

Question sur les projets en cours

- ❖ Les projets doivent-ils attendre la fin du PLUi pour pouvoir voir le jour ?
- ✓ Tout dépend du type de projet mais le PLUi n'a pas vocation à figer le territoire le temps de son élaboration, les documents d'urbanisme actuels étant en vigueur.

Question sur les projets en cours

- ❖ Quels sont les grands projets au niveau de la CC4V ?
- ✓ L'Eco-Parc de Ferrières-en-Gâtinais, la politique du tourisme : la Véloroute, château du Mez, Musée du site de Sceaux, la route des métiers d'arts, ...

Question sur les projets en cours

- ❖ 39% de la population active travaille dans une autre région (Ile-de-France essentiellement), combien de personnes seront accueillies sur la zone de l'Eco Parc ?
- ✓ Les élus ne peuvent pour l'instant se prononcer, les études sont au début. Cela dépendra du nombre d'entreprises qui seront plus ou moins pourvoyeuses d'emplois.

Enjeux de mobilité

- ❖ Un point est fait sur la dangerosité de certains axes. Des dessertes et/ou un renforcement de la sécurité devraient être étudiés.
- ✓ Le travail est en cours au sein de la CC4V pour permettre une amélioration des secteurs en question.

Merci de votre attention

